

GESTION ADMINISTRATIVE SERVICE EN EAU

- Coordonne toutes les activités du Comité et représente le comité auprès des personnes extérieures
- Organise la réunion et est responsable du bon fonctionnement du système d'eau.



- Assiste le Président dans ses fonctions
- Assiste le président dans la préparation de l'ordre du jour des réunions/Facilite la discussion autour des thèmes de la réunion
- En l'absence du président, assume les fonctions de celui-ci



- Assure l'administration du comité, prépare et organise la réunion,
- Rédige les procès-verbaux de chaque réunion
- Assure la conservation de tous les documents relatifs aux comités
- Responsable de la gestion des fonds dans le comité,
- Responsable du cahier de comptabilité



- Collecte les fonds, les frais et autres sources de revenus
- Etablit des reçus pour l'argent perçu
- Assure la sécurisation des fonds
- Responsable de la gestion du livre de caisse



- Assure la gestion des aspects techniques du point d'eau,
- Effectue les entretiens réguliers
- Effectue les réparations mineures
- Fait un rapport des activités d'opération et d'entretien



- Sensibilise les communautés pour la propriété au point d'eau
- Organise le salongo pour la protection de l'environnement de l'ouvrage.
- Distribue les jetons aux usagers au point d'eau/verifie les exempts



- Collecte les frais au point de distribution
- Effectue le versement journalier des frais perçus



STATUT

REGELEMENT
D'ORDRE INTERIEUR

ACTE DE CESSION,
autres agreements,
autorisation

PV DES ELECTIONS,
DES REUNIONS

Chef de village

GESTION DES FONDS D'UN FORAGE

Reedition des comptes

ASSEMBLEE GENERALE



USAGERS D'EAU



Bilan mensuelle
Budget/depenses

COMPTE D'EXPLOITATION

PLAN DE FINANCEMENT

PLAN DE TRESORERIE PREVISIONNEL (cas de grande reparation)

Cahier de Recette /
Depenses



\$\$\$

CAISSE



CAISSIERE

Cahier de versement /
Recette journaliere

Fourniture de
l'eau



\$\$\$

Jetons

Cahier de
paiement

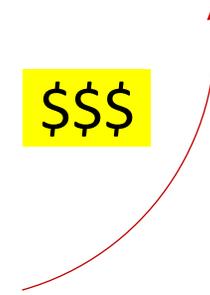
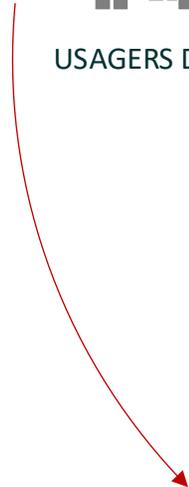
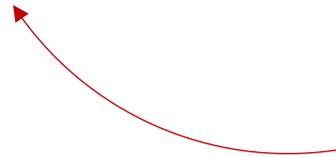
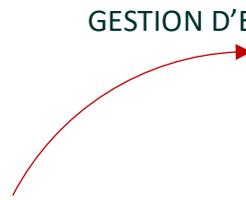
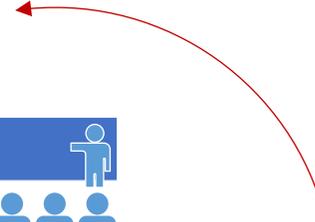
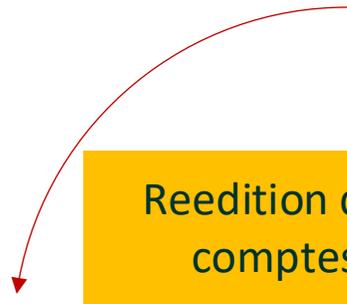


PERCEPTEUR AU BORNE
FONTAINE

USAGERS D'EAU

Liste des
consommateurs
Liste des exempts

\$\$\$



SYSTEME D'ACCES AUX PIECES DE RECHANGES



VENDEURS DE PIECES ORIGINALES

GESTION TECHNIQUE D'UN FORAGE

FURNISSEUR DE POMPE + VENTE PIECES DE RECHANGES



FORMATION

SERVICE PAYANTS DE MAINTENANCE ET REPARATION



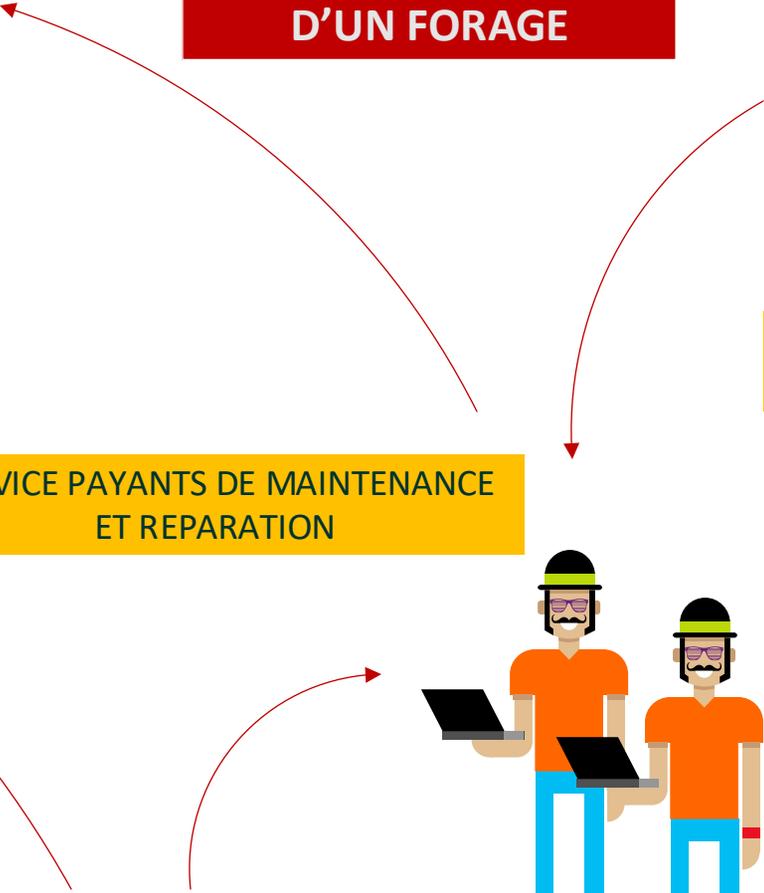
ARTISAN REPARATEUR Niv2

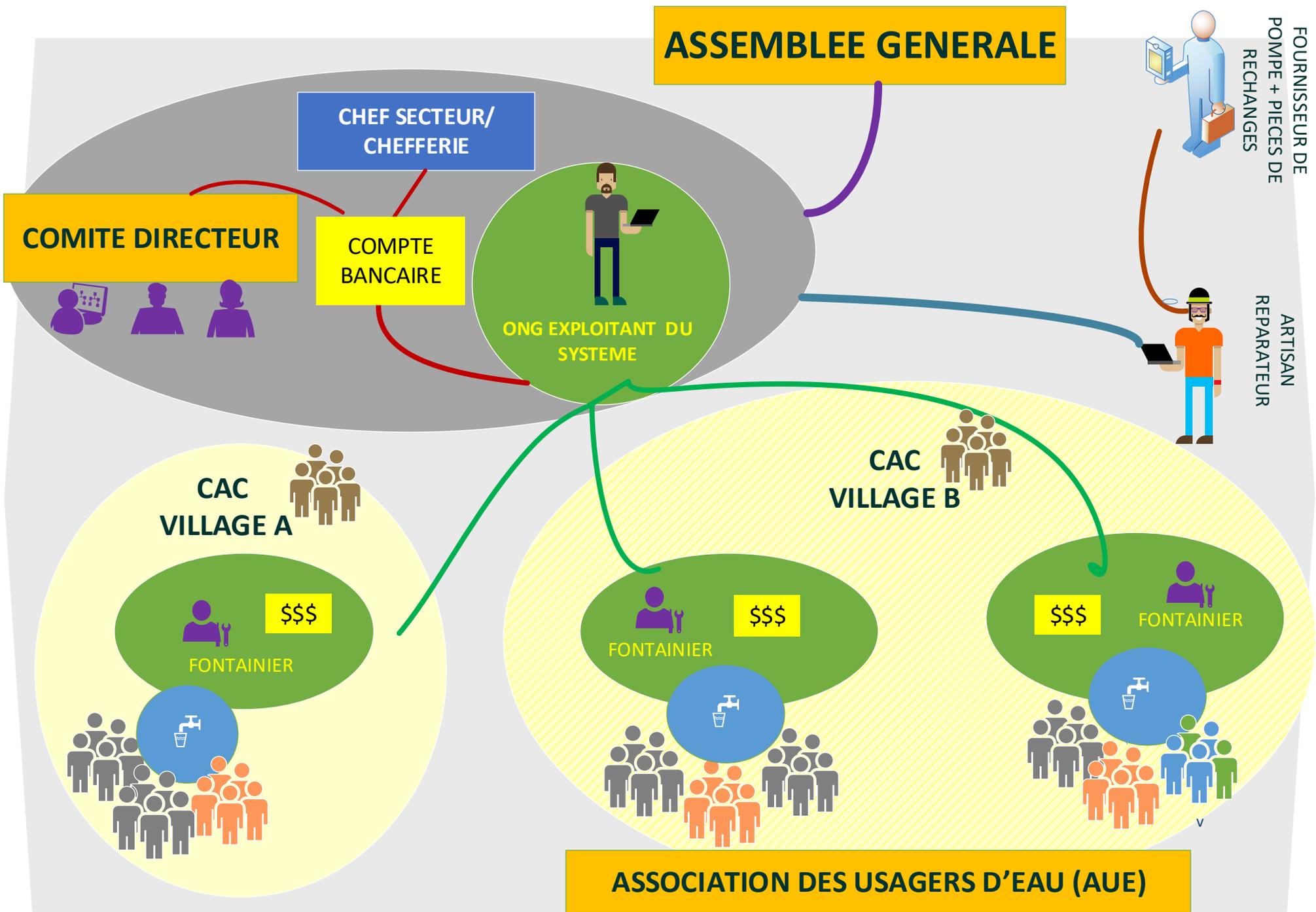
REPARATION MINEURS

ENTRETIENS REGULIERS



FONTAINIER





STRUCTURE CGE (ADDUCTION D'EAU VILLAGEOISE)

APPUI DES COMMUNAUTES DANS LA GOUVERNANCE DES POINTS D'EAU VILLAGEOISE

TACHES DE BUDIADIDI ET SNHR

TACHES DES MEMBRES DU VILLAGE



1- FORMATION DES FACILITATEURS

Comprehension des principes de l'accompagnement des CGE dans la gouvernance democratique de l'eau



2- MOBILISATION COMMUNAUTAIRE:

- * Augmenter la demande en eau potable = "L'eau potable preserve la sante et la vie"
- * Appropriation et perennisation des ouvrages = Mise en place CGE/Paiement des services



3- VISITE D'INFORMATION INITIALE:

- Notion de durabilite et gouvernance en au
- Orientation sur les profils des membres du CGE et Election dans le village



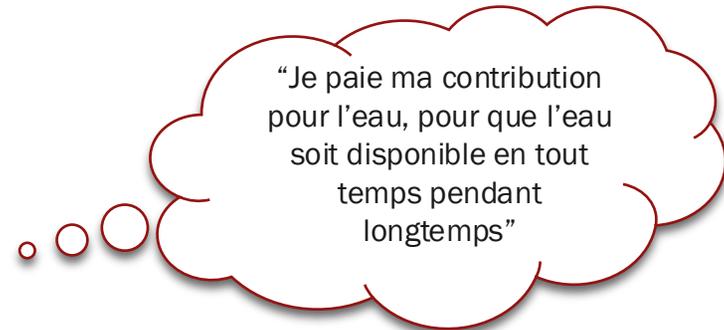
4- SESSION DE FORMATION DES CGE (Flipchart)

- Gestion administrative
- Gestion financiere]
- Gestion technique



5- SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT EN PIECES DE RECHANGES DE LA POMPE

- Formation des artisans reparateurs specialises
- Dotation en kits des artisans reparateur specialises
- Etabissement d'un systeme viable de maintenance/ Reparation

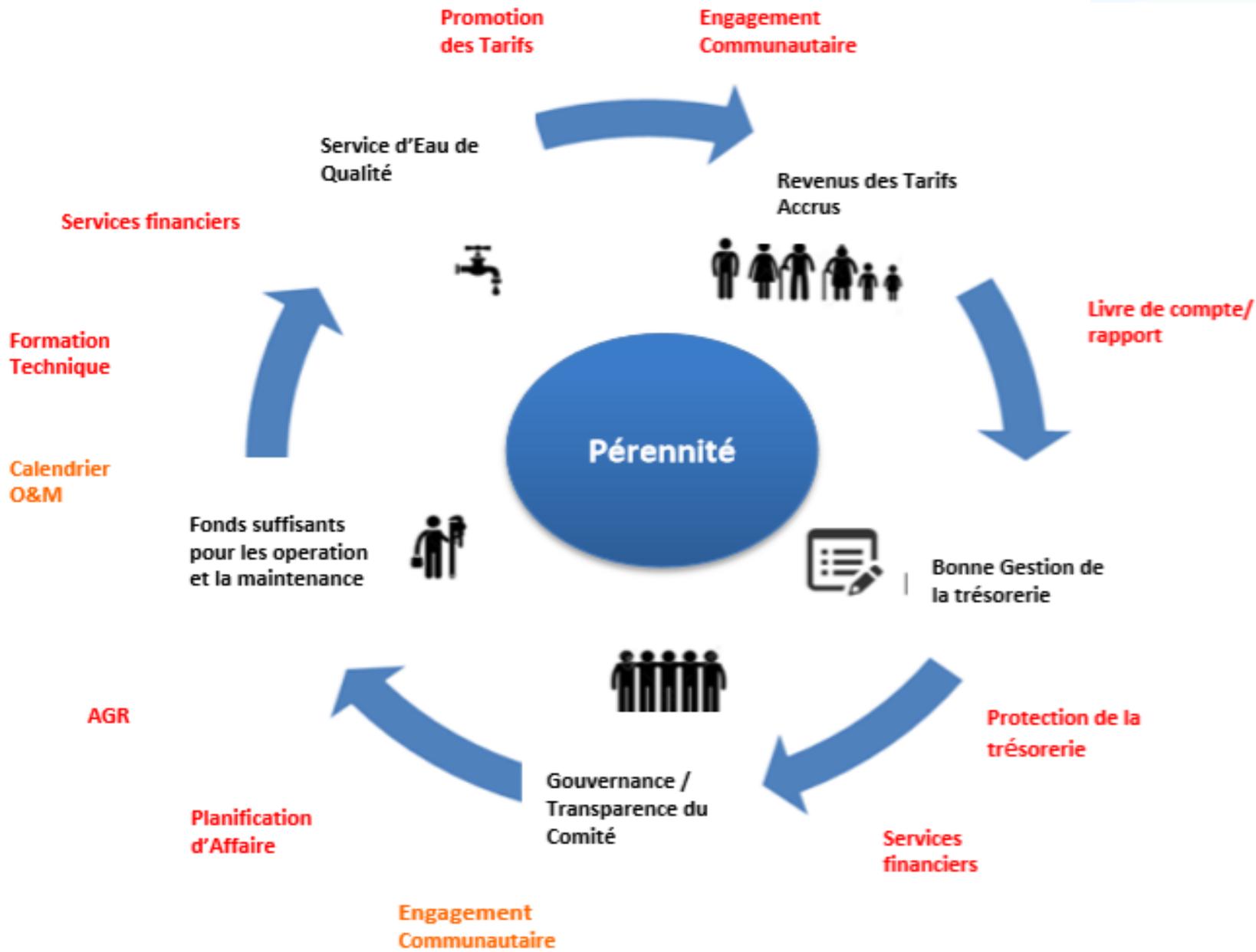


SUIVI DES TROIS GESTION
EVALUATION DE LA FONCTIONALITE DES CGE

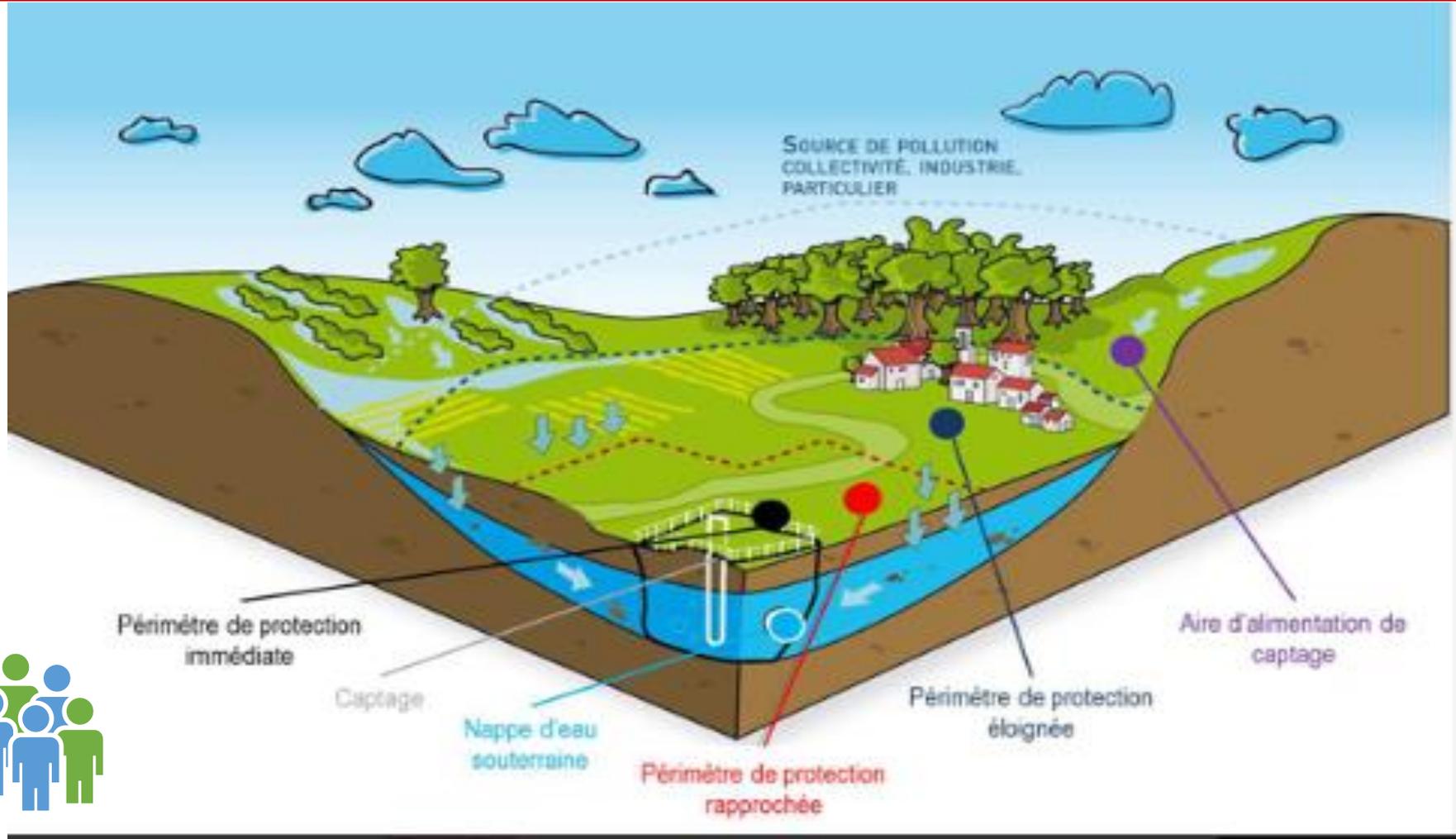


CERCLE VERTUEUX DE LA PRESTATION DE SERVICE DE QUALITE ET DE LA GENERATION DE REVENU (Source: WASH Consortium)

• Rectangular Snip



ENTRETIEN PREVENTIF: PROTECTION DE L'AIRE DE CAPTAGE (Image: Sdeau)



Zone de captage immédiate

- * Creuser et couper les racines des arbres qui pénètrent dans ou vers les structures de maçonnerie
- * Planter les herbes à racines touffues pour prévenir l'érosion
- * Creuser les tranchées pour dévier les eaux de ruissellement vers le captage
- * Débroussailler les herbes pour rendre très visible la zone
- * Pas de travaux champêtres, Pas de pâturage et Pas de dépôt d'excréments

Zone du captage étendue

- Planter les arbres et les espèces fourragères qui n'absorbent pas l'eau
- Ne jamais planter les arbres qui absorbent l'eau à l'exemple de l'eucalyptus Cultiver,
- Ne jamais utiliser le fumier ou les engrais chimiques, insecticides et pesticides.